

Château-Larcher - Marnay (86)

SAMEDI 13 JUN 26 14 H

GedimatJunior

COURSE CYCLISME ROUTE

Epreuve Nationale 17-18 ans (U19)

Prix Gédimat-Terrasson



Ne me jetez pas sur la voie publique, ni à la poubelle, recyclez-moi en me donnant à quelqu'un d'autre !



- Gedimat Terrasson
- SUPER U Vivonne
- Ville de Vivonne
- Vallées du Clain
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Vienne GENCEMENT
- vienn
- BOULANGERIE
- Y&H Conseil et Patrimoine
- Optic 2000
- AGENCE NATIONALE DU SPORT
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
- FDVA
- DE LA TOURAINE ET DU POITOU
- SNIA TOUZALIN
- PUREBIKE
- Chaleur ONaturel
- iad
- LIGUGE AUTOMOBILES
- SPEED CYCLE
- PICTAVE immo
- Groupama

Infos
uccv.fr



5^{ème} Gédimat Junior Château-Larcher "Entre Clouère et Moulière"

Château-Larcher - 13 juin 2026

Directeur Organisation	CHARPENTIER Antoine
Directeur de course / Président du Jury	Arbitre O
Arbitres	Arbitre A
	Arbitre B
Commissaire moto :	Arbitre C
Juge à l'arrivée :	Arbitre D
Médecin :	Dr PROVOST Julien
Secrétariat :	CHARPENTIER Valérie
Speaker :	LAGARDE Alain
Photo finish :	MONIER Charles-Elie
Radio (157.550 Hz) :	RIBARDIERE Jean-Marie

PALMARÈS :

2025 : TROUVAIN Alexandre - Argenteuil Val De Seine 95

2024 : LARRONDE Ellande - CD Pyrénées-Atlantiques

2023 : GUEFVENEU Swann - O Grande Synthe

2022 : GAILLARD Florian - Équipe Mixte U19 Fenioux Formation 36

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Article 1 – Objet :

L'association UCC Vivonne organise le samedi 13 juin 2026 à Château-Larcher, la 5ème édition de la GEDIMAT JUNIOR, Prix Gedimat-Terrasson U19, course cycliste sur route en individuel, inscrite au calendrier fédéral sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme, et première manche du Challenge « Entre Clouère et Moulière ».

Article 2 – Participants :

Cette épreuve est ouverte aux licenciés FFC 2026 de la catégorie U19, Elite à Open 3. L'épreuve est limitée à 130 participants, l'organisateur se laisse la possibilité de limiter à 6 coureurs par équipe, dans le cas d'une forte demande d'inscription. Merci d'inscrire l'effectif réel qui prendra le départ.

Article 3 – Épreuve :

Cette épreuve se déroule sur une distance de 123,75 km en 10 tours de 12,3 km (+0,75 km au premier tour). Fléchage du circuit au sol.

Article 4 – Engagements :

Via l'espace club FFC au tarif de 9 € par personne. Renseignements auprès de contact@uccv.fr

Article 5 – Permanence :

La permanence se tient à la salle des fêtes de Château-Larcher à partir de 11h30. Chaque participant recevra deux dossards et une plaque de cadre. Restitution des dossards et des plaques à la permanence. Les dossards et plaques seront placés réglementairement et ne devront en aucun cas être coupés ou pliés pour une bonne visibilité.

Article 6 – Sécurité :

La sécurité est assurée par l'UCC Vivonne : La réunion des Directeurs Sportifs à 12h45, suivie de la réunion des chauffeurs, motards et officiels se déroulera à la permanence à 12h45.

Article 7 – Radio course :

Chaque DS devra se munir d'un poste radio auprès du prestataire choisi par l'organisateur, sur le parking des équipes, en contrebas de la salle des fêtes. Les informations courses sont émises sur une fréquence qui sera communiquée lors de la réunion des Directeurs Sportifs. (Fréquence 157.550 Hz)

Article 8 – Assistance technique :

Le dépannage des concurrents est autorisé pour un véhicule par équipe (4 coureurs minimum). Il n'y aura pas de véhicule de dépannage neutre.

Article 9 – Élimination :

Selon la réglementation en vigueur, adaptée le cas échéant par décision du Jury des Commissaires. Les coureurs doublés devront s'arrêter.

Article 10 – Dotation :

- **Prix** : classement individuel doté de 686 € / 20 avec 137 € au premier, 103 € au deuxième et 82 € au troisième.
- **Primes** : Prix de la combativité sous forme d'un classement individuel par points sur les 3 premiers aux tours 2, 4, 6 et 8 (sur 10 tours, 10ème tour arrivée) :
 - o 1er : 5 points, 2ème : 3 points et 3ème : 1 point.
 - o 5 premiers récompensés : 1er 150 €, 2ème 120 €, 3ème 100 €, 4ème 80 € et 5ème 50 €.

Article 11 – Contrôle médical :

Un emplacement sera signalé à la mairie.

Article 12 – Cérémonie protocolaire :

La cérémonie se déroule devant le château et la mairie, dans le quart d'heure suivant la fin de la course. Seront appelés :

- les trois premiers ;
- le premier U19 1ère année ;
- la première équipe ;
- le premier coureur de la Vienne ;
- le premier du Challenge Mozaïc 86.



Informations destinées aux chauffeurs



Téléphone

=> interdit pour le conducteur



Seuil d'alcoolémie

=> à 0,0g/litre de sang pendant les épreuves



Ceinture de sécurité

=> obligatoire à l'avant et à l'arrière même pour les passagers



Feu allumés

=> feux de croisement permanent même si véhicules équipé de feux de jour



Vitesses Régulée et distances de sécurité respectées

=> 30 ou 50 km/h en dans les bourgs selon la réglementation (sur la ligne d'arrivée également)
=> 80 km/h maximum hors agglomération (la course se fait dans le peloton, pas dans la fil de voiture)



Route exclusive ou route ouverte

=> Je respecte le code de la route, je reste attentif à la signalisation



Respect

=> Des consignes de l'organisateur et des arbitres
=> Des autres suiveurs
=> des sites que je traverse

BONNE ÉPREUVE À TOUTES ET TOUS

RÈGLEMENT DU CHALLENGE

Article 1 – :

Le challenge « Entre Clouère et Moulière » est un challenge par équipe est constitué sur les deux courses organisées par l'UCC Vivonne le samedi 13 Juin 2026 à Château-Larcher et le Cycle Poitevin le dimanche 14 juin 2026 à Montamisé.

Article 2 – :

Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.

Article 3 – :

Seules les équipes qui participent effectivement aux deux courses seront classées. En cas d'égalité de classement, la meilleure place sera prise en compte, puis la seconde si nécessaire et éventuellement la troisième.

Article 4 – :

Classement par équipe : un challenge par équipe est créé sur les trois premiers coureurs classés de chaque équipe. Ce classement par équipe sera déterminé aux points : 30 pour la première équipe, 25, 22, 19, 17, 15, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5.

Article 5 – :

Les prix seront attribués aux trois premières équipes, respectivement 150 €, 120 € et 100 €.

Article 6 – :

Un challenge individuel est également établi pour les coureurs classés sur les 2 épreuves. Il est déterminé par le total des places obtenues. En cas d'égalité, le classement individuel de la course de Montamisé sera pris en compte.

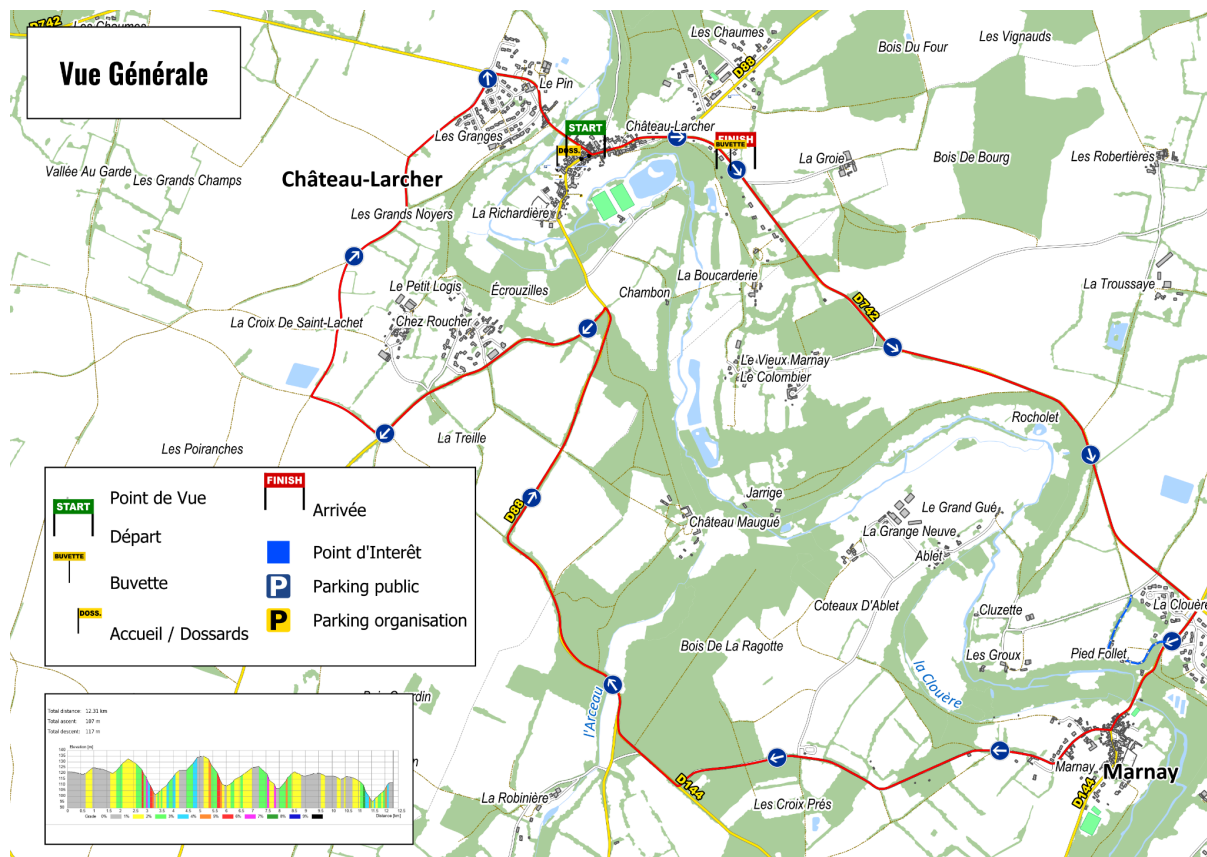
Article 7 – :

Le vainqueur individuel du challenge recevra un trophée.

Article 8 – :

La première équipe ainsi que le vainqueur individuel devront se présenter dans les délais réglementaires sur le podium d'arrivée de Montamisé, pour la remise des récompenses.

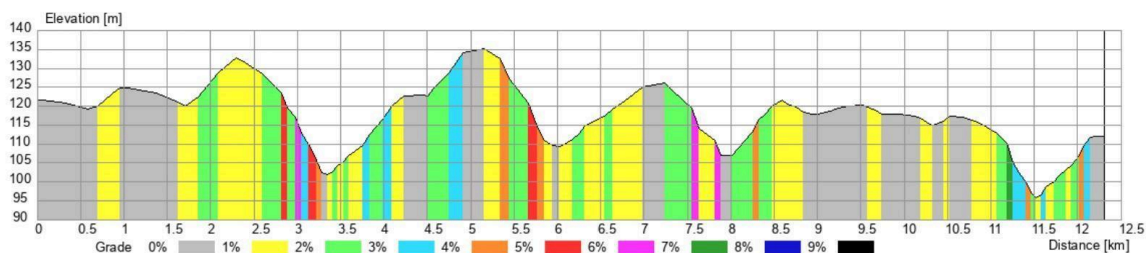
2. LE CIRCUIT



Total distance: 12.31 km

Total ascent: 107 m

Total descent: 117 m



123,75 km en 10 tours de 12,3 km (avec départ +0,750 m)

3. HORAIRES DE PASSAGE

	Kilométrage	Passage à	
		38 km/h	40 km/h
DEPART	0,00	14:00	14:00
(passage zéro ligne d'arrivée)	0,75	14:01	14:01
Le Bourg de Marnay	5,11	14:08	14:07
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	9,50	14:15	14:14
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	12,37	14:19	14:18
1er passage ligne d'arrivée	13,05	14:20	14:19
Le Bourg de Marnay	16,52	14:26	14:24
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	20,92	14:33	14:31
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	24,67	14:38	14:37
2ème passage ligne d'arrivée	25,35	14:40	14:38
Le Bourg de Marnay	28,82	14:45	14:43
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	33,22	14:52	14:49
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	36,97	14:58	14:55
3ème passage ligne d'arrivée	37,65	14:59	14:56
Le Bourg de Marnay	41,12	15:04	15:01
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	45,52	15:11	15:08
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	49,27	15:17	15:13
4ème passage ligne d'arrivée	49,95	15:18	15:14
Le Bourg de Marnay	53,42	15:24	15:20
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	57,82	15:31	15:26
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	61,57	15:37	15:32
5ème passage ligne d'arrivée	62,25	15:38	15:33
Le Bourg de Marnay	65,72	15:43	15:38
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	70,12	15:50	15:45
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	73,87	15:56	15:50
6ème passage ligne d'arrivée	74,55	15:57	15:51
Le Bourg de Marnay	78,02	16:03	15:57
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	82,42	16:10	16:03
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	86,17	16:16	16:09
7ème passage ligne d'arrivée	86,85	16:17	16:10
Le Bourg de Marnay	90,32	16:22	16:15
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	94,72	16:29	16:22
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	98,47	16:35	16:27
8ème passage ligne d'arrivée	99,15	16:36	16:28
Le Bourg de Marnay	102,62	16:42	16:33
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	107,02	16:48	16:40
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	110,77	16:54	16:46
9ème passage ligne d'arrivée	111,45	16:55	16:47
Le Bourg de Marnay	114,92	17:01	16:52
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	119,32	17:08	16:58
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	123,07	17:14	17:04
10ème passage ligne d'arrivée - ARRIVEE	123,75	17:15	17:05

4. CONTACTS ORGANISATION

contact@uccv.fr

Antoine CHARPENTIER - antoine.charpentier@uccv.fr - 07 68 03 71 53

Mathieu GAGNOT - mathieu.gagnot@uccv.fr - 06 31 55 22 82

5. PROGRAMME

- 11h45 - Ouverture de la permanence à la salle des Fêtes (Dossards, etc.).
- 12h45 - Réunion des directeurs sportifs à la permanence.
- 13h00 - Réunion des chauffeurs, motards et officiels à la permanence.
- 13h15 - Fermeture de la permanence.
- 13h50 - Appel des coureurs.
- 14h00 - Départ place des Tilleuls, devant la Tour de Mesgon.
- Après la fin de course : restitution des dossards à la permanence.
- 15 min après l'arrivée - Remise des prix devant le château et la mairie.